

## Descriptif technique

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Clou podotactile en aluminium traité anti-corrosion (alliage haute résistance, 1000h RR au test du Brouillard Salin) à tête antidérapante à stries circulaires de 25 mm de diamètre et de 5 mm de hauteur, pourvu d'une tige de 16-18 mm de longueur.

Fixation par scellement chimique à l'aide d'un gabarit adapté.

Disposition des clous à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

## Dimensions

Hors tout : longueur 21-23 mm x largeur 25 mm.

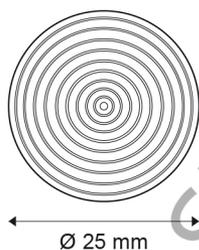
Tête :  $\varnothing$  25 mm x hauteur 5 mm.

Tige :  $\varnothing$  7,85 mm x longueur 16-18 mm.

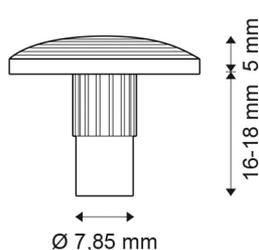
Hauteur hors sol : 5 mm.

## Plans

Vue de dessus (éch. : 1) :



Vue de profil (éch. : 1) :



## Matière / Finition

Aluminium.  
Alliage hautement résistant à la corrosion (1000h RR au test du Brouillard Salin).

## Fixation

Scellement chimique à l'aide du mortier réf. RK EM après perçage du support et d'un gabarit conforme à la disposition prévue par la norme NF P98-351 en vigueur.  
Diamètre de perçage : 10 mm. Profondeur : 25 mm.

## Teintes / Coloris

Teinte naturelle grise brillante.

## Usage

Intérieur / Extérieur (selon nature du sol).